

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Initiation à la recherche et à la communication 2			
Code	PEGR2B36FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepieerrea@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be) Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) HELHa Loverval Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be) Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be) Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR2B36FRA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C
PEGR2B36FRB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B36FRA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10
PEGR2B36FRB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	22_PEGR2B36FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les compétences de recherche en vue de la réalisation de travaux ainsi que du travail de fin d'études (TFE).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Le cours vise à préparer les étudiants à :

- réaliser une recherche personnelle dans le cadre des études (TFE) ou de la vie professionnelle
- élaborer une question de recherche et des hypothèses
- mettre en œuvre des démarches de recherche d'information
- sélectionner des sources pertinentes et valides
- utiliser les règles de présentation des travaux scientifiques (notation de citations, références, bibliographie...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Phases d'élaboration d'un TFE
- Observation en sciences humaines, techniques et démarches de recherche
- Concepts relatifs à la recherche en sciences humaines et notions de "question de départ", "hypothèses", "variables",...
- Comment identifier des thématiques et problématiques intéressantes?
- Comment rédiger un plan de travail et des fiches de lecture?
- Cohérence et contenu d'une introduction et des conclusions d'un travail de fin d'études
- Analyse critique d'informations et de graphiques (corrélations vs causalité, graphiques trompeurs)

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours - travail individuel - recherche personnelle - questions/réponses

Dispositifs d'aide à la réussite

- Confrontations d'analyses critiques durant les cours
- L'enseignant est personne ressource durant les phases de recherche personnelle

Sources et références

DEPELTEAU François (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats. Bruxelles:éd.De Boeck Université. (Méthodes en sciences humaines).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Documents authentiques: TFE des années précédentes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;

Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	22_PEGR2B36FRB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'éducation aux médias a pour finalité de rendre chaque citoyen actif, autonome et critique envers tout document ou dispositif médiatique dont il est destinataire ou usager.

A cette fin, Le cours vise à familiariser l'étudiant à utiliser l'ordinateur et autres outils numériques de communication dans le cadre de ses stages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser l'utilisation courante d'un environnement multimédia adapté au contexte scolaire, TBI et ordinateur.
- Maîtriser les fonctionnalités principales des logiciels permettant l'utilisation d'un tableau interactif (Activinspire et/ou équivalent)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Utilisation adaptée au contexte scolaire d'un ordinateur, de ses périphériques et d'équipements multimédias complémentaires.
- Réalisation de productions numériques.

Démarches d'apprentissage

La démarche permet aux étudiants d'avancer à leur rythme. L'apprentissage se fera soit à distance, soit en présentiel en fonction des besoins de chacun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedback : entretiens individuels ou en groupes
Remédiation immédiate lors des travaux pratiques (présentiel)

Sources et références

Des ressources, dont l'aide au logiciel ActivInspire pour le module TBI, informatisées ou imprimées, peuvent être communiquées ou mises à disposition des étudiants.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont disponibles sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;

Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La présentation de l'examen oral est conditionnée par la remise des travaux.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).